

République Française
Département de la Nièvre
Arrondissement de Cosne-Cours-sur-Loire
Commune de Cosne-Cours-sur-Loire

Date de la convocation : 31/05/2023
Date d'affichage : 31/05/2023
Nombre de membres afférents au
conseil municipal : 29

Extrait du registre des délibérations de la Commune de Cosne-Cours-sur-Loire Séance du 9 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois et le neuf juin à dix-huit heures,

Le Conseil municipal de Cosne-Cours-sur-Loire, régulièrement convoqué, s'est réuni au Palais de Loire, salle du Belvédère, Rue du Général de Gaulle, sous la présidence de M. Gilbert LIENHARD, 1^{er} adjoint, en application de l'article L2122-17 du CGCT.

Etaient présents : M. Gilbert LIENHARD, Mme. Martine LEROY, M. Michel RENAUD, Mme. Béatrice BOULOGNE, M. Yannis BONNET, Mme. Stéphanie OUVRY, M. Jean-Pierre MARASI, Mme. Christine GUIBLIN, Mme. Nadine BREUZET, Mme. Annie MILLIARD, M. Patrick PONSONNAILLE, M. Frédéric CASSERA, Mme. Corinne COLONEL, Mme. Florence GUILLAUME, M. Frédéric GABEZ, Mme. Carole TABBAGH-GRUAU, Mme. Pauline PABIOT, M. Michel VENEAU, Mme. Sylvie REBOULEAU, Mme. Pascale QUILLIER, Mme. Lucie LECLERC, M. Alexandre BOUCHER-BAUDARD, Mme. Martine BOREL, M. Hicham BOUJLILAT,

Absents ayant donné procuration : M. Daniel GILLONNIER pour M. Gilbert LIENHARD, M. Alexandre BLANDIN pour Mme. Carole TABBAGH-GRUAU, Mme. Isabelle DENIS pour M. Hicham BOUJLILAT,

Absent : M. Denis REBY,

Secrétaire de séance : M. Frédéric CASSERA

Objet de la délibération : Election des délégués et de leurs suppléants au sein du collège électoral qui procèdera à l'élection des sénateurs le 24 septembre 2023 – COSNE-COURS-SUR-LOIRE

Vu le décret n° 2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,
Vu la circulaire NOR IOMA2308397J du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et l'établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,
Vu l'arrêté 58-2023-05-10-00005 relatif à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants pour les élections sénatoriales du dimanche 24 septembre 2023,

Considérant qu'il appartient au conseil municipal de désigner les délégués et les suppléants en vue de l'élection des sénateurs,
Considérant que M. Alain DEDISSE, conseiller municipal de nationalité belge, ne peut ni être membre du collège électoral sénatorial, ni participer à l'élection des délégués et des suppléants,

Le bureau électoral est présidé par M. Gilbert LIENHARD et comprend deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin.

Mme. Pauline PABIOT, Ms Jean-Pierre MARASI, Michel RENAUD, Alexandre BOUCHER-BAUDARD acceptent de constituer le bureau.

M. Gilbert LIENHARD rappelle que le conseil municipal doit élire quinze délégués et 5 suppléants.

L'élection se fait sans débat, au scrutin secret, à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni adjonction ou suppression de nom, sans modification de l'ordre de présentation des candidats.

Après un appel à candidature, les listes des candidats sont les suivantes :

Liste 1 DE VOUS A NOUS conduite par M. Daniel GILLONNIER :

M. Daniel GILLONNIER,
Mme. Martine LEROY,
M. Patrick PONSONNAILLE,
Mme. Béatrice BOULOGNE,
M. Gilbert LIENHARD,
Mme. Stéphanie OUVRY,
M. Michel RENAUD,
Mme. Carole TABBAGH-GRUAU,
M. Yannis BONNET,
Mme. Nadine BREUZET,
M. Frédéric GABEZ,
Mme. Florence GUILLAUME,
M. Jean-Pierre MARASI,
Mme. Pauline PABIOT,
M. Frédéric CASSERA,
Mme. Annie MILLIARD,
M. Denis REBY,
Mme. Sylvie MICHEL,
M. Thierry LACHAUT.

Liste 2 L'AVENIR AVEC VOUS conduite par Mme. Pascale QUILLIER :

Mme. Pascale QUILLIER,
M. Michel VENEAU,

Mme. Sylvie REBOULEAU,
M. Alexandre BOUCHER-BAUDARD,
Mme. Lucie LECLERC.

Liste 3 COSNE AUTREMENT conduite par Mme. Martine BOREL :

Mme. Martine BOREL,
M. Christian PERREAU,
Mme. Isabelle DENIS,
M. Jean-Claude DESLOT,
Mme. Sylviane BEZOU.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de conseillers présents ou représentés : 27
Nombre de conseillers n'ayant pas pris part au vote : 0
Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés dans l'urne) :
27
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0
Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau : 0
Nombre de suffrages exprimés : 27

Suivant la détermination du quotient électoral applicable en fonction des suffrages exprimés,

Nom de la liste	Suffrages obtenus	Nombre de délégués	Nombre de suppléants
De Vous à Nous	19	11	4
L'Avenir avec Vous	5	3	1
Cosne Autrement	3	1	0

Sont proclamés élus en qualité de délégués du conseil municipal en vue de l'élection des sénateurs :

• Liste de Vous à Nous :

M. Daniel GILLONNIER,
Mme. Martine LEROY,
M. Patrick PONSONNAILLE,
Mme. Béatrice BOULOGNE,
M. Gilbert LIENHARD,
Mme. Stéphanie OUVRY,
M. Michel RENAUD,
Mme. Carole TABBAGH-GRUAU,
M. Yannis BONNET,
Mme. Nadine BREUZET,
M. Frédéric GABEZ,

- Liste L'Avenir avec Vous :
Mme. Pascale QUILLIER,
M. Michel VENEAU,
Mme. Sylvie REBOULEAU,

- Liste Cosne Autrement :
Mme. Martine BOREL,

Sont proclamés élus en qualité de suppléant des délégués du conseil municipal en vue de l'élection des sénateurs :

- Liste de Vous à Nous :
Mme. Florence GUILLAUME,
M. Jean-Pierre MARASI,
Mme. Pauline PABIOT,
M. Frédéric CASSERA,

- Liste L'Avenir avec Vous :
M. Alexandre BOUCHER-BAUDARD,

Le Président a constaté le refus de zéro délégué après proclamation de leur élection.

Pour extrait conforme :
Le Président de séance,

